

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CDDECS (2015) RAP 3

**COMITE EUROPEEN POUR LA COHESION SOCIALE, LA DIGNITE
HUMAINE ET L'EGALITE
(CDDECS)**

RAPPORT ABREGE

4^e réunion

**9-11 décembre 2015
9h30 – 13h00**

FINLANDIA HALL
*Mannerheimintie 13e,
00100 Helsinki, Finlande*



Finlandia Hall, the congress venue, by the Mäkelä bay.

Photo: City of Helsinki, Finland Bank / Sava Webbook

Comité européen pour la cohésion sociale, la dignité humaine et l'égalité (CDDECS)

Rapport abrégé de la 4e réunion (Strasbourg, 9-11 Décembre 2015)

1. Le Comité européen pour la cohésion sociale, la dignité humaine et l'égalité (CDDECS) tient sa 4ème réunion du 9 au 11 décembre 2015 à Helsinki, Finlande.
2. L'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à **l'annexe 1** du présent rapport.
3. Le CDDECS prend note de la décision du Comité des Ministres de ne pas renouveler son mandat pour le prochain exercice biennal.
4. Le CDDECS prend également note de l'information relative à la décision du Comité des Ministres d'établir une Plateforme européenne de cohésion sociale (PECS) en tant que comité ad hoc pour 2016-2017.
5. Le CDDECS note que la Plateforme maintiendrait et soutiendrait le processus de réforme du Secrétaire Général dans ce domaine par la promotion de la jouissance égale et effective des droits sociaux, en veillant à ce que la perspective de la cohésion sociale soit intégrée dans les activités de tous les comités et les organes compétents de l'Organisation, à travers le partage de bonnes pratiques et en examinant les nouvelles tendances et les défis. La Plateforme serait ouverte à tous les États membres, les organes et institutions du Conseil de l'Europe, des organisations internationales et autres parties prenantes.

Résultats des activités des groupes de travail Ad hoc du CDDECS

Examen de la Stratégie de Cohésion sociale et du Plan d'action (groupe de travail B)

6. Le CDDECS note que le Bureau a adopté un projet de déclaration, basée sur le travail du groupe de travail B, lors de sa réunion d'octobre afin de donner au Comité des Ministres le point de vue du CDDECS avant l'approbation finale du programme d'activités et du budget 2016-2017. Cependant, en l'absence d'accord unanime au sein des membres du CDDECS, le projet de déclaration n'a pas été soumis.

Table ronde consacrée à « L'inclusion sociale de toutes les personnes, et, en particulier, de toutes celles en situation de vulnérabilité, et l'effectivité des droits » (groupe de travail A)

7. Le CDDECS prend note de la publication rédigée par le Secrétariat en tant que suivi de la Table ronde sur l'inclusion sociale de toutes les personnes, organisée de la 3e réunion du CDDECS.

Groupes de travail C (Echange de bonnes pratiques en matière de lutte contre la discrimination et les préjugés, quel qu'en soit le motif), D (Audition relative à l'inclusion sociale de toutes les personnes, et, en particulier, de toutes celles en situation de vulnérabilité) et E (Table ronde consacrée au rôle des instances pour l'égalité, des instituts nationaux des droits de l'homme et des médiateurs dans la promotion de l'égalité)

8. Le CDDECS prend note du fait que les résultats des groupes de travail C, D et E, font l'objet de la conférence internationale organisée dans les deux jours à venir en coopération avec l'Institut national finlandais des Droits de l'Homme.
9. Le CDDECS a participé à la Conférence « Le Conseil de l'Europe et le rôle des institutions nationales des droits de l'homme, des instances pour l'égalité et des médiateurs dans la promotion de l'égalité et de l'inclusion sociale ». Le programme se trouve à **l'annexe 2** du présent rapport.

Travaux des Comités subordonnés du CDDECS

La Commission pour l'égalité de genre (DECS-GEC)

10. Le CDDECS prend note du rapport annuel sur la mise en œuvre de la stratégie pour l'égalité de genre 2014-2017 et décide de le transmettre au Comité des Ministres.

11. Le Comité se réjouit de prendre note du fait que la GEC devienne un Comité directeur en 2016-2017 et que le Conseil de l'Europe prendra en charge les frais de voyage et de séjour d'un(e) représentant(e) pour chacun des 47 Etats membres.

Comité d'experts sur les droits des personnes handicapées (DECS-RPD)

12. Le CDDECS prend note du rapport d'évaluation du Plan d'action 2006-2015 et des résultats positifs de la Conférence sur la "Promotion des droits des personnes handicapées: Ambitions, Impact et défis à venir dans les États membres » (Dublin, 5-6 Novembre 2015). Le Comité encourage également les Etats membres à faire usage des vidéos de sensibilisation disponibles sur les sites web du Conseil de l'Europe.

13. Le Comité prend également note du fait que le RPD va devenir un comité ad hoc en 2016-2017.

Comité d'experts sur la Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant (DECS-ENF)

14. Le CDDECS apporte des modifications et approuve la Stratégie pour les droits de l'enfant et décide de la soumettre au Comité des Ministres pour adoption.

15. Le comité se réjouit de prendre note du fait qu'un nouveau comité sur les droits de l'enfant sera mis en place pour 2016-2017. Le comité invite le nouveau Comité sur les droits de l'enfant à envisager l'élaboration de fiches thématiques pour les professionnels utilisant la stratégie dans leur travail.

Développements récents

16. Le CDDECS prend note du programme de la présidence bulgare du Comité des Ministres et note que les deux événements suivants sont d'une importance particulière pour le comité: (i) 5-6 Avril 2016: Conférence de haut niveau pour lancer la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant et (ii) fin mars 2016: Conférence internationale d'experts pour l'échange de bonnes pratiques dans le domaine des droits des personnes handicapées.

17. Le CDDECS prend note des développements récents dans les Etats membres relatifs à ses travaux et notamment la signature et la ratification des conventions pertinentes du Conseil de l'Europe et le lancement de plans d'action nationaux.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Résultats des activités des groupes de travail Ad hoc du CDDECS**
 - 2.1. Groupe de travail A – Table ronde consacrée à « L'inclusion sociale de toutes les personnes, et, en particulier, de toutes celles en situation de vulnérabilité, et l'effectivité des droits »
 - 2.2. Groupe de travail B – La revue de la Stratégie de cohésion sociale et du Plan d'action
 - 2.3. Groupe de travail C - Echange de bonnes pratiques en matière de lutte contre la discrimination et les préjugés, quel qu'en soit le motif
 - 2.4. Groupe de travail D - Audition relative à l'inclusion sociale de toutes les personnes, et, en particulier, de toutes celles en situation de vulnérabilité
 - 2.5. Groupe de travail E - Table ronde consacrée au rôle des instances pour l'égalité, des instituts nationaux des droits de l'homme et des médiateurs dans la promotion de l'égalité
 - 2.6. Groupe de travail F - Note conceptuelle sur l'étude de faisabilité/le livre vert sur les matériels actuels de sensibilisation à l'égalité/la discrimination et aux droits de l'homme pour les travailleurs sociaux, la police, les professionnels de la santé, les juristes, etc.
- 3. Travaux des Comités subordonnés du CDDECS**
 - 3.1. Comité d'experts sur la stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant 2016-2019 ([DECS-ENF](#))
 - 3.2. Rapport annuel du [GEC](#) sur la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2014-2017
 - 3.3. Comité d'experts sur les droits des personnes handicapées ([DECS-RPD](#))
- 4. Développements récents**
- 5. Questions diverses**
- 6. Adoption du rapport abrégé**

« Le Conseil de l'Europe et le rôle des institutions nationales des droits de l'homme, des instances pour l'égalité et des médiateurs dans la promotion de l'égalité et de l'inclusion sociale »

10-11 décembre 2015

**Hall A
Finlandia Hall
Helsinki (Finlande)**

PROGRAMME

Les stéréotypes, la discrimination et l'inégalité empêchent les êtres humains d'avoir accès à leurs droits. L'approche fondée sur les droits de l'homme les incite à se prendre en main pour connaître leurs droits, les revendiquer et renforcer leurs capacités de satisfaire, en tant que détenteurs de droits, aux obligations découlant de ces droits. Elle oblige aussi à rendre des comptes pour que les femmes et les hommes puissent trouver des voies de recours quand leurs droits sont violés.

Les institutions nationales des droits de l'homme, les instances encourageant l'égalité et les médiateurs ont tous un rôle à jouer pour promouvoir l'égalité, combattre les stéréotypes et suivre la mise en œuvre des droits de l'homme au niveau national. La coopération et la coordination du travail de ces organes indépendants sont capitales pour renforcer l'effet de ce travail auprès de chacun et en particulier des catégories sociales vulnérables. De même leurs efforts conjoints au niveau international et régional permettent d'enrichir l'action globale menée en faveur des droits de l'homme.

La présente conférence vise à examiner les façons dont les organes nationaux peuvent surmonter leurs limites internes et externes et éliminer les stéréotypes existants dans la société afin de donner à tous accès à l'ensemble des droits de l'homme. Les participants discuteront aussi de la façon dont les organes nationaux peuvent aider les organisations intergouvernementales internationales et régionales et vice versa pour améliorer le respect des droits de l'homme en Europe.

Les participants sont invités à participer activement aux discussions et à donner des exemples de réussites sur par exemple : i) les actions contre les stéréotypes ; ii) les projets d'éducation aux droits de l'homme couronnés de succès ; iii) les réformes structurelles ou les projets coordonnés d'organes nationaux. Ils feront aussi part d'expériences positives ayant visé à influencer la politique des autorités, par la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi des résultats des plans d'action nationaux en faveur des droits de l'homme et plus généralement des suites données à la mise en œuvre des normes relatives aux droits de l'homme au niveau national.

1^{re} journée – jeudi 10 décembre 2015

8h30-9h00 Enregistrement

Ouverture et discours de bienvenue
9h00-9h30

Présidente *Carlien Scheele*, Présidente du Comité pour la cohésion sociale, la dignité humaine et l'égalité (CDDECS)

Gianluca Esposito, Chef du service de l'égalité et de la dignité humaine, CdE
Sirpa Rautio, Directeur, Centre des droits de l'homme, Finlande (INDH)
Petri Jääskeläinen, médiateur parlementaire, Finlande (INDH).

Séance I : **Stéréotypes et discrimination – Obstacles à l'inclusion sociale**
9h30-11h30

Modérateur : *Pirkko Mäkinen*
Médiateur pour l'égalité, Finlande

Intervenants : **Stéréotypes, inégalités structurelles et approche fondée sur les droits de l'homme**

Dimitrina Petrova, directrice exécutive, *Equal Rights Trust*

Médias, Stéréotypes et politique

Joshua Rozenberg, commentateur juridique et journaliste

Discrimination, intolérance et discours de haine dans le discours politique

Jonas Gunnarsson, rapporteur général sur les droits des personnes LGBT, Commission sur l'égalité et la non-discrimination, Assemblée parlementaire, Conseil de l'Europe

Discrimination en Europe

Petr Polák, Membre du Comité Equinet, chef de la division pour l'égalité de traitement, Défenseur public des droits, République tchèque

Femmes du troisième âge et discriminations multiples

Kyungsook Lee, Commissaire permanent, Commission nationale des droits de l'homme de Corée

La jeunesse contre les discriminations multiples

George-Konstantinos Charonis, administrateur, droits des jeunes, Forum européen de la jeunesse

Stéréotypes et discrimination dans le sport

Klaus Heusslein, Co-président, Fédération sportive européenne gay & lesbienne

Discussion

Pause – café
11h30 – 11h45

Séance II : Education aux droits de l'homme – Connaître ses droits,
utiliser ses connaissances
11h45 – 13h00

Modératrice : *Maija Jäppinen*
Responsable recherches, Ligue finlandaise des droits de l'homme

Intervenants : **RIGHTSINFO – un moyen innovant d'expliquer les droits de l'homme**
VIDEO

Etude nationale de référence sur l'éducation aux droits de l'homme
Kristiina Kouros, Expert, Centre finlandais des droits de l'homme

Boîte à outils sur l'éducation aux droits de l'homme
Maria Løkke Rasmussen, conseiller principal, Institut danois des droits de l'homme

**EDH 2020 – éducation aux droits de l'homme et cadre d'indicateurs
pédagogiques**
Frank Elbers, directeur exécutif, Human Rights Education Associates (HREA)

HELP – Education aux droits de l'homme pour juristes professionnels
VIDEO

Discussion

Déjeuner
13h00-14h30

Séance III : Organes nationaux – Indépendants, mais coopératifs
14h30 – 16h30

Modératrice : *Debbie Kohner*
Secrétaire du Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (ENNHRI)

Intervenants : **Structures nationales de défense des droits de l'homme – promouvoir et protéger**
Morten Kjaerum, Directeur, Institut des droits de l'homme et de droit humanitaire Raoul Wallenberg, Suède.

Effets de l'action des médiateurs sur la vie de la population
Petri Jääskeläinen, médiateur parlementaire, Finlande

Organes nationaux pour les droits de l'homme – une structure globale

Ruth Gallagher, chef de la politique et de son évaluation, Commission irlandaise pour les droits de l'homme et l'égalité, Irlande

La FRA et l'UE : encouragement et soutien des structures nationales

Thomas Schwarz, chef adjoint du service de communication et d'information, Agence pour les droits fondamentaux de l'Union européenne

CLARITY – Trouver le bon interlocuteur pour vous aider

VIDEO

Par visioconférence (15h45)

Institutions nationales des droits de l'homme œuvrant avec des structures intergouvernementales mondiales et régionales

Alan Miller, Secrétaire du Comité international de coordination des institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme, président de la Commission écossaise des droits de l'homme

Discussion

**Pause - café
16h30-16h45**

**Séance IV : PLANS D'ACTION NATIONAUX EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME –
Planifier et orienter systématiquement
16h45 – 17h45**

Modératrice : **Nina Nordström**

Directrice, Unité de la politique des droits de l'homme, ministère des Affaires étrangères, Finlande

Intervenants : **Plans d'action nationaux pour les droits de l'homme et travail systématique en faveur des droits de l'homme**

Lauri Sivonen, conseiller, Bureau du Commissaire aux droits de l'homme, CdE

Stratégie nationale pour les droits de l'homme et plan d'action pour sa mise en œuvre

Mariam Jajanidze, Conseillère au sein du Secrétariat des Droits de l'Homme, Géorgie

Stratégies nationales de participation et régime national des droits de l'homme

Deaglán O'Briain, directeur, division de l'égalité, ministère de la Justice et de l'Égalité, Irlande.

Discussion

2^e journée – vendredi 11 décembre 2015

**Séance V : MISE EN OEUVRE– Le travail quotidien pour les droits de l’homme
9h30 – 11h45**

Modératrice : **Kirsi Pimiä**,
Médiatrice chargée de la non-discrimination, Finlande

Intervenants : **Graz, première capitale des droits de l’homme d’Europe**
Ingrid Nicoletti, chargée de mission, Conseil des droits de l’homme de Graz,
Autriche

Donner des outils aux décideurs concernant la violence sexiste

Helena Morais Maceira, chercheuse sur la prise en considération des questions de genre, Institut européen pour l’égalité entre les femmes et les hommes (EIGE)

Mettre en œuvre les droits des personnes handicapées dans la pratique

Liisa Murto, Kynnys ry, Finlande

La Grande-Bretagne est-elle un pays plus équitable ? – Evaluer l’évolution de la situation en matière d’égalité et de droits de l’homme

Marc Verlot, Directeur chargé des questions de recherche et de renseignement, Commission de l’égalité et des droits de l’homme, Royaume Uni

Evaluation à la base de l’efficacité de la mise en œuvre des droits de l’homme

Nicola Browne, Co-Directrice, Participation et pratique des droits, Irlande du Nord.

Coordination et coopération interministérielles avec les ONG et la société civile pour la préparation et la mise en œuvre du Plan d’action national en faveur des droits de l’homme (NHRAP)

Johanna Suurpää, Directrice, Unité de la démocratie, des questions linguistiques et des droits fondamentaux, ministère de la Justice, Finlande.

Evaluation et suivi de la mise en œuvre du plan d’action

Pauli Rautiainen, Université de Tampere, Finlande.

Discussion

Séance VI : SYNTHÈSE ET REMARQUES DE CLÔTURE

11h45 – 12h15

Sirpa Rautio, Centre des droits de l’homme
Carlien Scheele, CDDECS, CdE